

## RESUME DE LA POLITIQUE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE DE BMCE BANK

La communication financière représente une activité stratégique pour BMCE Bank. Elle vise à attirer et fidéliser les investisseurs et développer une relation de confiance à long terme. Au-delà de son aspect informationnel et réglementaire, la communication financière au sein de la Banque revêt une dimension relationnelle, à travers une politique de proximité qui s'est développée davantage grâce à une approche d'identification préalable des différents interlocuteurs et une transmission diligente des informations et documentations sollicitées.

Il est à préciser également que BMCE Bank est désormais représentée au sein de la place financière, par son Responsable de la communication financière et ce en tant que vice-président de l'AMRI (Association Marocaine des Relations Investisseurs), une Association dédiée aux émetteurs, créée à l'initiative de la Bourse de Casablanca, dans le but de promouvoir les bonnes pratiques de la communication financière dans un contexte où le Maroc aspire à devenir un hub régional pour les investisseurs étrangers. BMCE Bank se veut être, à travers cette représentation, une référence en matière de communication financière et un acteur majeur dans le développement de ce métier au Maroc.

Visant le développement continu de son activité de communication financière, BMCE Bank a mis en place plusieurs moyens de communication et supports d'information pour répondre aux besoins et aux attentes des différents acteurs de la communauté financière (actionnaires, investisseurs, analystes, journalistes, autorités réglementaires, agences de notation,...), et ce dans le cadre d'une stratégie volontaire visant la consolidation de l'image institutionnelle de la Banque et le renforcement de la visibilité sur le titre BMCE.

Ainsi, la Banque a mis à la disposition des consommateurs de l'information financière des supports périodiques (rapport annuel, rapport RSE, rapport semestriel rapport abrégé, communiqué de presse, brochure des états financiers en normes IFRS, ...) et non périodiques (note d'information, présentations personnalisées en faveur des investisseurs, ...) publiés en différentes langues (français, anglais, espagnol, arabe, et amazigh).

L'information financière fournie par BMCE Bank à l'ensemble de ses cibles est diffusée à travers plusieurs canaux :

- Communication financière en ligne ;
- Presse et médias ;
- Communication verbale : Réunions one-on-one, conférences téléphoniques, visioconférence...
- Autres canaux de diffusions : mailing, emailing, fax, ...

BMCE Bank, à travers son entité communication financière, veille à transmettre à l'ensemble de ses publics une information exacte, précise et sincère. Ainsi, tout support de communication est soumis, avant sa publication ou sa diffusion, à un processus de contrôle rigoureux de la qualité de l'information financière.

Par ailleurs, il est interdit par le Code de Déontologie au Personnel de BMCE Bank en général, et les personnes initiées en particulier, de communiquer à une tierce personne les informations privilégiées dont ils ont connaissance.

Les personnes en position d'initié occasionnel qui, à travers leurs relations contractuelles avec BMCE Bank (commissaires aux comptes, consultants...), peuvent bénéficier des informations privilégiées, doivent prendre l'engagement ferme, par écrit, de respecter les règles de confidentialité qui leur sont spécifiques telles que prévues dans le présent Code de Déontologie.